

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 5 juin 2017 à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :

M. Daniel Lussier, maire.

M. Mauro Lando, conseiller n° 1 ;

Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2 ;

M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;

M. Daniel Laplante, conseiller n°4 ;

Mme Louise Lussier, conseillère n° 5 ;

M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M. Jacques Tremblay, Secrétaire-trésorier adjoint ;

M. Sylvain Boucher, Inspecteur et coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 18, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2017-06-094

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2017-06-095

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
1^{er} MAI 2017**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2017 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2017-06-096

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2017**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2017 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2017-06-097

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2017**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mai 2017 soit accepté tel que lu.

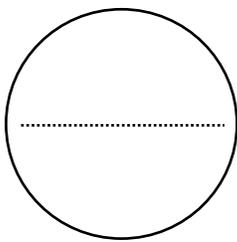
ADOPTÉE

rés : 2017-06-098

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU
5 JUIN 2017**

M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 5 juin 2017. Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de mai 2017 soient acceptés au montant de **67 227,22 \$** et que les comptes à payer au 5 juin 2017 soient acceptés au montant de **255 788,23 \$**.

ADOPTÉE



rés : 2017-06-099

RÈGLEMENT N° 308-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 308 DE ZONAGE - ADOPTION

Attendu qu' un avis de motion a été régulièrement donné lors d'une séance du conseil municipal tenue le 3 avril 2017 par Monsieur Mauro Lando, conseiller ;

Attendu que la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

Attendu que Daniel Lussier, président d'assemblée, a mentionné l'objet du règlement et sa portée durant la séance tenante ;

Attendu que le conseil municipal a tenu une assemblée publique le 18 mai 2017 relativement à l'objet du règlement ;

Considérant la *Résolution n° 2017-05-086* ;

Attendu qu' à l'issue du processus d'approbation référendaire tenue le 5 juin, la tenue d'un référendum n'est pas requise ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement que le *Projet de règlement numéro 308-1 modifiant le règlement numéro 308 sur le zonage* soit adopté tel que rédigée.

ADOPTÉE

rés : 2017-06-100

RÈGLEMENT N° 306-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 306 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS - ADOPTION

Attendu qu' un avis de motion a été régulièrement donné lors d'une séance du conseil municipal tenue le 3 avril 2017 par Monsieur Pierre Boisvert, conseiller ;

Attendu que la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

Attendu que Daniel Lussier, président d'assemblée, a mentionné l'objet du règlement et sa portée durant la séance tenante ;

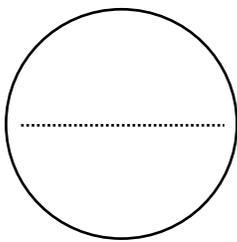
Attendu que le conseil municipal a tenu une assemblée publique le 18 mai 2017 relativement à l'objet du règlement ;

Considérant la *Résolution n° 2017-05-087* ;

Attendu qu' à l'issue du processus d'approbation référendaire tenue le 5 juin, la tenue d'un référendum n'est pas requise ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement que le *Projet de règlement numéro 306-1 modifiant le règlement numéro 306 relatif aux usages conditionnels* soit adopté tel que rédigée.

ADOPTÉE



rés : 2017-06-101

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (PFM-MADA) ET DU PLAN D'ACTION

Attendu que la politique et le plan d'action tiennent compte du portrait diagnostic et de la recension des ressources, de la compilation des résultats du questionnaire à la population, de la consultation publique et de la réflexion du comité de pilotage ;

Le plan d'action n'est pas finalisé, une rencontre avec les personnes du comité a été prévue le lundi 12 juin pour en faire la révision. Il sera adopté lors d'une séance subséquente.

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington adopte la politique de la famille et des aînés (PFM-MADA).

ADOPTÉE

rés : 2017-06-102

CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE REMPLACEMENT DES APPAREILS RESPIRATOIRES

Il est proposé par Mauro Lando conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington crée une réserve financière visant le remplacement des appareils respiratoires du service incendie à même son surplus non affecté au montant de 25 000 \$ pour l'exercice financier 2017.

ADOPTÉE

rés : 2017-06-103

CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE REMPLACEMENT DE VÉHICULE LOURD POUR LA VOIRIE

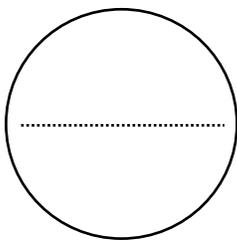
Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington crée une réserve financière visant le remplacement des véhicules lourds du service de la voirie à même son surplus non affecté au montant de 25 000 \$ pour l'exercice financier 2017.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE MAI 2017

Durant le mois de mai 2017, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivant :

0	Nouvelle construction
6	Rénovation ou modification
3	Bâtiments accessoires
0	Clôture et haie
0	Installations sanitaires
0	Captage d'eau
0	Agrandissement
0	Démolition
1	Piscine/spa et enseigne
0	Lotissement



rés : 2017-06-104

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2017-05-515888 AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

- Attendu que La nature de la demande consiste à permettre l'implantation d'une enseigne publicitaire dont les dimensions sont dérogatoires à celles édictées audit règlement ;
- Attendu que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que la présente demande ne peut causer aucun préjudice aux résidences environnantes et recommande l'approbation de la demande ;
- Attendu que la municipalité a publié un avis public à deux endroits publics le 8 mai 2017 dans la municipalité ;
- Attendu qu' aucune personne présente dans la salle ne s'oppose à la présente demande de dérogation mineure ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement, d'accepter la demande de dérogation mineure n° 2017-05-515888 au règlement de zonage et permettre l'émission d'un permis pour leur enseigne selon les dimensions fournies par l'Inspecteur municipal.

Nota : Aucune personne présente dans la salle ne s'oppose à la présente demande de dérogation mineure.

ADOPTÉE

RAPPORT DES INTERVENTIONS DE MAI 2017

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

– Intervention Premier Répondant	12	– Alarme Incendie	2
– Entretien d'équipe	5	– Équipe de garde	0
– Inspection Vad	5	– Assistance à la police	0
– Accident de la route	3	– Appel Incendie	1
– Entraide	3	– Bénévolat	0
– Préventions résidentielles	15	– Formation	3
– Prévention risque élevé	0	– Garde interne	0

rés : 2017-06-105

PROJET D'IMPLANTATION DE SURVIE-VÉHICULAIRE

Considérant les *Résolutions n° 2016-08-147* et *n° 2016-11-2016* relatives à l'application survie-mobile de CAUCA ;

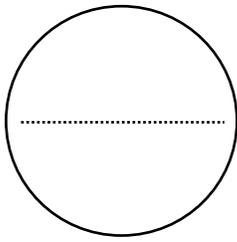
Considérant le projet présenté par M. Jean- Luc Beaudin, Directeur du service incendie, daté du 18 mai 2017, relativement à l'implantation de Survie-Véhiculaire ;

Attendu qu' une contribution financière de l'Association des Pompiers de Sherrington couvre l'achat de l'équipement nécessaire à la fourniture de quatre tablettes véhiculaires pour les véhicules en service requises par le projet et permet l'acquittement des frais contractuels avec Cauca pour l'exercice financier 2017 ;

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu :

- d'Accepter le projet d'implantation de survie véhiculaire développé par CAUCA tel que présenté par Jean-Luc Beaudin ;
- de mandater M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du service incendie pour le suivi administratif du dossier et pour l'implantation de Survie-Véhiculaire dans quatre (4) véhicules de service.

ADOPTÉE



rés : 2017-06-106

AMENDEMENT N° A2015-S.B.-001-2017

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement :

- d'accepter l'amendement au contrat de travail de M. Sylvain Boucher, Inspecteur et coordonnateur des travaux publics, n° A2015-S.B.-001-2017 ;
- d'autoriser M. Jacques Tremblay, Secrétaire-trésorier adjoint, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, ledit amendement.

ADOPTÉE

rés : 2017-06-107

AMENDEMENT CONTRAT DE TRAVAIL N° A2017-A.G.-001

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement :

- d'accepter l'amendement au contrat de travail de Mme Annie Grandmont, Secrétaire-réceptionniste, n° A2017-A.G.-001 ;
- d'autoriser M. Jacques Tremblay, Secrétaire-trésorier adjoint à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, ledit amendement.

ADOPTÉE

rés : 2017-06-108

AMENDEMENT CONTRAT DE TRAVAIL N° A2017-J.B.-002

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement :

- d'accepter l'amendement au contrat de travail de M. Jonathan Beauvais, Journalier, n° A2017-J.B.-002 ;
- d'autoriser M. Jacques Tremblay, Secrétaire-trésorier adjoint à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, ledit amendement.

ADOPTÉE

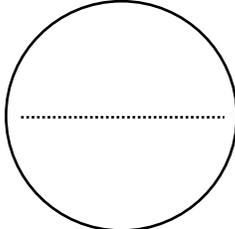
rés : 2017-06-109

EMBAUCHE D'ALEXANDRA CORMIER AU POSTE DE SURVEILLANT D'ÉTÉ

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement :

- d'embaucher Madame Alexandra Cormier au poste saisonnier de Surveillante d'été au Centre Multi-Récréatif (CMR), et ce, dès le 5 juin 2017 et jusqu'à la fin de la saison d'été du CMR ;
- d'autoriser M. Jacques Tremblay, Secrétaire-trésorier adjoint à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant ;
- d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par la Direction générale.

ADOPTÉE



rés : 2017-06-110

EMBAUCHE DE GENÈVE MASSÉ AU POSTE DE SURVEILLANT D'ÉTÉ

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement :

- d'embaucher Madame Genève Massé au poste saisonnier de Surveillante d'été au Centre Multi-Récréatif (CMR), et ce, dès le 5 juin 2017 et jusqu'à la fin de la saison d'été du CMR ;
- d'autoriser M. Jacques Tremblay, Secrétaire-trésorier adjoint à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant ;
- d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par la Direction générale.

ADOPTÉE

rés : 2017-06-111

CESSATION EMPLOI DE M. GABRIEL BOURDON

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement :

- de mettre fin au contrat de travail de M. Gabriel Bourdon, journalier, en date du 13 juin 2017, suite à la rencontre avec lui et son supérieur.

ADOPTÉE

Rés : 2017-06-112

NOMINATION DES SIGNATAIRES DES CHÈQUES ET AUTORISATION POUR CARTES DE CRÉDIT

Il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement :

- de nommer M. Clément Costanza, Directeur général et Secrétaire-trésorier, signataire des chèques de la municipalité en remplacement de Mme Raffaella Di Stasio, Directrice générale ;
- d'autoriser M. Clément Costanza, Directeur général et Secrétaire-trésorier, à demander à Visa-Desjardins, et à utiliser une carte de crédit au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, avec une limite de crédit de 7 500 \$/mois, et ce, en remplacement de Mme Raffaella Di Stasio, Directrice générale, le tout, dans le respect du *Règlement n° 288 décrétant la délégation de pouvoir et abrogeant toute réglementation similaire antérieure.*

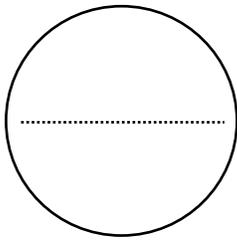
ADOPTÉE

rés : 2017-06-113

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR UN SPECTACLE MUSICAL LA MUSIQUE DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'offre de *Mme Jessica Parent* présentée le 4 mai 2017 pour la réalisation d'un spectacle musical d'une durée de 4 heures, le samedi 17 juin 2017 à l'occasion des festivités de la Fête nationale au montant de deux mille dollars (2 000 \$) plus les taxes applicables.

ADOPTÉE



rés : 2017-06-114

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR LA SONORISATION ET L'ÉCLAIRAGE DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'offre n° 675660 de *Luc Barrière de L.B. Production* présentée au mois d'avril 2017 pour la sonorisation, l'éclairage et l'animation entre 12 h et 1 h en alternance lors du spectacle musical à l'occasion des festivités de la Fête nationale prévue le 17 juin prochain pour un montant de trois mille six cent quarante-neuf dollars et quatre-vingt-dix-neuf (3 649,99 \$) plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

rés : 2017-06-115

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR DES JEUX GONFLABLES DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'offre no 543 de *Location Chapiteau St-Rémi inc.* présentée le 4 mai 2017 à l'occasion des festivités de la Fête nationale prévue le 17 juin prochain pour un montant de deux milles cent vingt-cinq dollars (2125,00 \$) plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

rés : 2017-06-116

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – REDDITION DE COMPTE 2016

Attendu la subvention accordée par le ministre des transports relative à l'aide à l'amélioration des rangs Saint-Pierre Est et Contant ;

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement :

- d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de **1083 \$**, conformément aux exigences du ministère des Transports ;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

Avis de motion

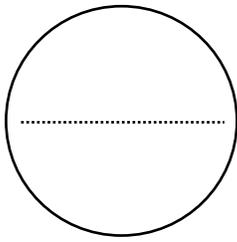
RÈGLEMENT N° 309 RELATIF À LA CONSTRUCTION – DISPOSITION RELATIVE AUX TRAVAUX PARTIE III SECTION 4 – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, que le *Règlement n° 309 relatif à la construction - disposition relative aux travaux (partie III section 4)* sera adopté lors d'une séance subséquente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Fernand Bellemare remercie le Service incendie pour son bon travail le 14 mai dernier.

M. Ricard informe le conseil qu'il y a un trou dans le village face à la résidence de M. Poirier, M. Lussier lui répond que le tout sera réparé avec l'aménagement du sentier polyvalent.



rés : 2017-06-117

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 50 sur une proposition de Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier,
Maire

M. Jacques Tremblay,
Secrétaire-trésorier adjoint

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 juin 2017.